



Lomé, le 03 FEV 2020

LE MINISTRE

A

Mesdames/Messieurs les
Chefs d'Entreprises.

Lomé

Objet : Dématérialisation du certificat d'origine

Mesdames/Messieurs,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la mise en œuvre de la plateforme de dématérialisation du certificat d'origine sera effective à compter du lundi 03 février 2020.

A cet effet, seule la demande en ligne du certificat d'origine est autorisée à partir de la dite date.

Veuillez agréer, **Mesdames/Messieurs**, l'assurance de ma considération distinguée.



Donna
S-T. Kodjo ADEDZE